



Conseil économique et social

Distr. générale
27 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante et unième session

6-15 février 2013

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : promouvoir l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous

Déclaration présentée par Action aides aux familles démunies, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

La pauvreté comme nous le savons est multiforme. Même si elle n'est pas l'apanage des seuls pays les moins avancés ou pauvres, elle a depuis quelques années marqué de son sceau le développement politique, économique et social des femmes et enfants des pays du tiers monde.

Sur le plan politique, la réduction de la pauvreté s'est caractérisée par la lutte des femmes à obtenir l'égalité des droits avec les hommes. Aujourd'hui en Afrique et au-delà, les femmes siègent dans les parlements et dirigent des gouvernements entiers. Elles sont chefs d'entreprises et sont à l'origine de nombreuses initiatives heureuses. Récemment, les pays membres de l'Union africaine ont élu une femme à la tête de la Commission de l'Union.

Sur le plan économique, le combat des femmes pour réduire la pauvreté a été salutaire. L'alphabetisation de la femme a été considérée comme un préambule au développement. L'éducation des femmes en Afrique s'est traduite par une augmentation du taux d'inscription des filles dans l'enseignement. L'écart entre elles et les garçons s'est fortement réduit. Dans beaucoup de domaines économiques, la volonté affichée des femmes de créer des entreprises leur a permis d'accéder à des crédits alloués par des banques ou des partenaires financiers, même si la redistribution des ressources par les gouvernements a été souvent déplorable.

Sur le plan social, la lutte des femmes pour réduire la pauvreté a été salutaire à plus d'un titre. En raison de la mortalité maternelle, de la résurgence de nouvelles maladies comme le sida, elles ont souvent contraint les gouvernements à investir dans la santé. Une étude publiée dans *Afrique Renouveau* en août 2010 dans ce domaine a montré que les pays d'Afrique investissent près de 15 % de leur budget dans la santé. Mais les femmes demeurent aussi les membres les plus vulnérables de la société. En citant aujourd'hui le seul cas de la République démocratique du Congo, le conflit qui opposa les forces armées congolaises à un mouvement d'opposition, le Congrès national pour la défense du peuple, un rapport d'Amnesty International daté de juillet 2010 intitulé « Rapport sur le contrôle du transport dans le traité sur le commerce des armes » affirme qu'en 2008, au plus fort de ces affrontements civils, près de 220 000 personnes avaient été déplacées, la plupart étant des femmes et des enfants. Les droits humains sont bafoués, à cause des viols, des tortures, des cas d'enlèvements d'enfants et du recrutement forcé des enfants soldats. Les avancées acquises en ce qui concerne le respect des droits des femmes ont été fortement compromises dans ce pays. Il faut aussi souligner les changements climatiques qui ont un impact indéniable sur le développement des pays les moins nantis et dont les femmes et les enfants constituent le maillon faible. Le phénomène du réchauffement climatique reste, d'après les experts, un domaine d'incertitudes portant en particulier sur l'ampleur du réchauffement ultime, la vitesse du changement climatique, les effets du réchauffement et leur régionalisation. En Afrique, toujours d'après les experts, ces changements se traduiront par une plus grande variabilité de la pluviométrie, une détérioration et une augmentation du niveau de la mer pouvant entraîner la submersion de grandes superficies des terres.

Au regard de ces conflits et aléas climatiques qui échappent, certes, au contrôle des femmes, parvenir à réduire la pauvreté est un combat qui reste à gagner. La pauvreté et la faim n'ont-elles pas été aggravées dans les pays les moins nantis

par la récente crise économique mondiale partie des États Unis d'Amérique, pays considéré pourtant comme la première puissance économique mondiale?

Nous concluons notre déclaration par un appel à la paix dans le monde, à l'unité des hommes de la terre et à une plus grande solidarité entre les pays. Un grand homme avait dit que « lutter contre la pauvreté, c'est la faculté d'échapper à la famine, à la malnutrition, à la morbidité évitable et à la mortalité prématurée, aussi bien que les libertés qui découlent de l'alphabétisation, de la participation politique ouverte, de la libre expression ».
